

tomme, lorsque l'herbe est desséchée et que le sol est couvert de feuilles mortes. La statistique colligée par les différentes administrations et les associations protectrices de Québec montre que plus de 95 p.c. des feux de forêt dont l'origine est connue, sont dus à l'imprudence et sont, par conséquent, évitables. Les touristes campant en forêt, les colons, les chemins de fer, sont responsables de la plupart des incendies d'origine connue. D'autres causes, telles que la présence des chantiers et l'incendie volontaire jouent un rôle très efficace; enfin, la foudre n'allume que très rarement l'incendie, excepté en Colombie Britannique où elle a causé un quart des pertes de 1924-25-26.

Insectes et maladies cryptogamiques.—Entre 1912 et 1923 le ver du bourgeon de l'épinette a causé de formidables dommages dans les forêts d'épinette et de sapin-baumier de l'est du Canada; on estime cette perte à 100 millions de cordes de bois de pulpe dans le Québec et à 15 millions de cordes au Nouveau-Brunswick. Le foyer de cette infestation est à peu près détruit mais l'insecte ravage maintenant le nord de l'Ontario et l'île du Cap Breton. D'autres insectes moins destructeurs que celui-ci prélèvent néanmoins un lourd impôt sur la forêt. Malgré que les attaques des excroissances cryptogamiques semblent plus bénignes, les pertes causées par les différentes formes de carie et les autres maladies de cette nature ne sont guère moindres que celles causées par les insectes. La pourriture de la cime du sapin-baumier est très répandue actuellement; les essences de bois dur, elles aussi, sont affectées et la valeur du bois en est amoindrie. Le peuplier et le bouleau blanc dépassent rarement dix pouces de diamètre sans présenter la marque de la carie; puisque ces essences forment une très grande proportion des jeunes arbres, la perte doit être très grande, mais elle n'a jamais été comptée.

Bilan des pertes et récupération.—La consommation annuelle du bois des forêts atteint environ 2,900,000,000 de pieds cubes. En les sous-estimant plutôt, les pertes causées par les incendies sont annuellement d'environ 700,000,000 de pieds cubes de bois marchand, plus 1,400,000 acres de taillis, représentant la pousse annuelle d'une forêt de 25 à 30 millions d'acres. La destruction occasionnée par le ver du bourgeon de l'épinette est évaluée à 1,345,000,000 de pieds cubes par année, sans compter la destruction résultant d'autres insectes, tels que ceux qui s'attaquent à l'écorce. La perte attribuable aux maladies cryptogamiques et aux ouragans est inconnue, mais assurément considérable. On peut dire sans crainte d'erreur, que les forêts du Canada s'appauvrissent chaque année d'au moins 5,000,000,000 de pieds cubes. L'aire forestière couvrant environ 534,000,000 d'acres de jeunes arbres, une croissance moyenne annuelle de 10 pieds cubes par acre compenserait cet appauvrissement; malheureusement, en raison de la destruction des jeunes arbres, de la détérioration des forêts et du sol par les incendies répétés, il est peu probable que cette récupération s'opère actuellement dans nos forêts, bien que dans certaines parties le gain dépasse sensiblement la perte.

8.—Esquisse historique sur le commerce du bois au Canada

L'Annuaire du Canada de 1925 a publié, pages 323-329, un article de M.A.R.M. Lower, M.A., du département des Archives, sur ce sujet.